

Coronavirus : point de situation en Normandie et recommandations

16 mars 2021



Coronavirus COVID-19 : l'Agence Régionale de Santé de Normandie réalise régulièrement des points d'information pour faire état de l'évolution de la situation dans la région.

Point de situation au 16 mars 2021

À retenir

Une augmentation du taux d'incidence

Le taux d'incidence régional augmente à nouveau fortement, et franchit le seuil d'alerte de 200, pour atteindre 209,2 (contre 183,6 le 08/03), soit une hausse de 26 points en une semaine. Cette évolution à la hausse concerne tous les départements, et en particulier la Seine-Maritime (+36 points), l'Eure (+ 34 points) et le Calvados (+ 25 points), et se traduira dans les jours et semaines à venir par une tension accrue sur l'offre de soins. L'Eure et la Seine-Maritime présentent des taux significativement supérieurs au taux régional :

- Le Calvados : 173,55 (147,95 le 08/03)
- L'Eure : 276,68 (TI le plus élevé) (242,06 le 08/03)
- La Manche : 102,92 (TI le plus bas) (101,90 le 08/03)
- L'Orne : 177,68 (176,96 le 08/03)
- La Seine-Maritime : 245,30 (208,96 le 08/03)

L'activité hospitalière liée à la Covid-19 en augmentation

Au 14 mars, 1 278 personnes sont hospitalisées pour COVID-19 (contre 1219 le 07/03) dont 168 en réanimation (contre 143 le 07/03). Le nombre de séjours en réanimation est en forte hausse, + 25 patients depuis le dernier point. Cette augmentation est la plus marquée dans la Seine-Maritime (+ 20 patients).

Face à cette pression croissante, l'ARS travaille en lien étroit avec les établissements : après leur avoir demandé mi-février d'activer leur plan de mobilisation interne, l'ARS les a tous enjoins le 12 mars de hisser leurs capacités de réanimation et de médecine au deuxième palier prévu par le plan régional de mobilisation COVID. Depuis cette date, une vingtaine de lits de réanimation ont pu être ouverts, permettant de faire face à l'afflux de patients.

En cas de nécessité, une consigne régionale de déprogrammation pourra être prise par l'ARS après concertation, pour aller plus loin et hisser encore le nombre de lits de réanimation.

Un suivi renforcé des variants

En Normandie, du 7 au 13/03, 49,7 % des tests de première intention positifs (test RT-PCR et antigéniques) ont été associés à un test de criblage. Parmi eux, 72,5 % correspondaient à une suspicion de variant britannique (contre 71,4 % au national) et 2,5 % à une suspicion de variant Sud-africain ou brésilien (5% au national) (source Santé publique France). Avec un poids différent selon les départements : pour le variant UK : Eure et Seine-Maritime au-delà de 70% / pour les variants SA et BRE : au-delà de 10% dans la Manche

A ce stade, il apparaît que ces variants sont plus contagieux et représentent plus des 2 tiers des contaminations en France. Nous devons rester extrêmement vigilants, la stricte application quotidienne des gestes barrières reste primordiale pour lutter contre l'épidémie. Il est également essentiel de respecter les mesures d'isolement et de se faire tester au moindre symptôme.

Tester, Alerter, Protéger : de nouvelles opérations de dépistage à destination de la population

Au total, la semaine passée, près de 92 000 tests qui ont été réalisés en Normandie, dont 6 910 positifs (taux de positivité stable : 7,5%). Afin de faciliter l'accès aux tests, des opérations de dépistage continuent d'être déployées dans tous les départements normands, en complément de l'offre existante.

Cette semaine, près de 45 opérations sont programmées dans toute la région. Le moment du test y est également l'occasion d'une sensibilisation aux gestes barrières et au respect de l'isolement. A l'occasion de ces opérations, des médiateurs de Lutte Anti-Covid sont déployés dans le département. Les médiateurs de Lutte Anti-Covid (LAC) sont des agents polyvalents, spécialement formés, en mesure d'opérer sur l'ensemble des postes d'une opération de dépistage : accueil administratif, prélèvement naso-pharyngé, analyse des tests antigéniques, délivrance de messages de prévention, orientation vers une structure d'appui à l'isolement, initiation de la démarche de contact-tracing, sous la supervision d'un

professionnel de santé. Ce dispositif vise à augmenter les capacités de dépistage hors des structures sanitaires habituelles et à renforcer les moyens de dépistage et de rupture des chaînes de transmission de la Covid-19 au plus près des lieux de vie, de travail et d'études, pour stopper le plus rapidement possible la circulation du virus. **Toutes les opérations en cours ou à venir sont accessibles sur le site de l'ARS Normandie :** <https://www.normandie.ars.sante.fr/covid-19-sites-de-depistage-ephemeres-en-normandie>

La Vaccination

La campagne de vaccination se poursuit en Normandie avec au 15 mars **422 242 effectuées** (290 442 primo injections et 131 800 secondes injections).

En mars, ce sont près de 135 000 primo injections de vaccin ARN messenger (Pfizer ou Moderna) qui seront réalisés en centre de vaccination ou en établissement de santé. A noter, en Normandie, les centres de vaccination pour le grand public ne sont pas concernés par la suspension temporaire par mesure de précaution l'utilisation du vaccin AstraZeneca en France (voir ci-après) : les centres utilisent en effet les vaccins ARN messenger.

Entre mars et avril, les quantités de vaccins Pfizer livrées en Normandie seront multipliées par deux.

Par ailleurs, dans la continuité de l'opération exceptionnelle de vaccination mise en œuvre les 6 et 7 mars, l'effort s'est poursuivi dans la région le week-end dernier. 30 centres sont restés ouverts pour accueillir les personnes éligibles et une opération ponctuelle s'est tenue à Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime). En plus de l'activité habituelle, plus de 4500 nouveaux rendez-vous ont ainsi été proposés sur ce week-end aux Normands via les plateformes de prise de rendez-vous.

Pour aller à la rencontre des personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer, plus de 40 opérations mobiles sont programmés cette semaine dans les cinq départements normands.

Dans le même temps, une expérimentation de vaccination à domicile est en cours depuis début mars à Gournay-en-Bray (Seine-Maritime), portée par les professionnels de santé du territoire.

Suspension temporaire par mesure de précaution l'utilisation du vaccin AstraZeneca en France

Hier, à la suite de la survenue de nouveaux cas inattendus d'événements thromboemboliques et de troubles de la coagulation dans plusieurs pays européens, l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament a recommandé de suspendre temporairement par mesure de précaution l'utilisation du vaccin AstraZeneca en France : *« Rien n'indique à ce stade que ces événements sont en lien avec la vaccination. Les données sont en cours d'évaluation par l'Agence européenne des médicaments (EMA) qui devrait rendre ses conclusions dans le courant de cette semaine. Des premiers éléments scientifiques pourront être partagés dès demain lors du Comité pour l'évaluation des risques en matière de pharmacovigilance (PRAC). Ces événements sont rares. A ce jour, peu de cas ont été signalés en France, dont aucun cas de décès, dans le cadre de la*

surveillance renforcée mise en place depuis le début de la vaccination. Les personnes d'ores et déjà vaccinées avec le vaccin AstraZeneca sont invitées, comme pour toute vaccination, à consulter leur médecin en cas de symptômes signalant un effet indésirable du vaccin. »

Focus EHPAD :

Au 15 mars, en Normandie, 96% des résidents d'EHPAD / USLD ont reçu la 1ère injection et 78% la 2nde.

Grâce à la protection qu'elle offre aux résidents, la campagne de vaccination permet partout en France d'alléger les contraintes de la vie quotidienne dans les EHPAD.

Ainsi, à l'issue d'un travail collectif entre la ministre déléguée chargée de l'Autonomie, Brigitte BOURGUIGNON, et toutes les parties prenantes du secteur du Grand âge, les directeurs d'EHPAD et d'USLD disposent depuis vendredi de recommandations leur permettant d'organiser un retour progressif à la vie sociale dans leurs établissements.

Cette première étape d'assouplissement est mise en œuvre depuis le samedi 13 mars 2021. Chaque direction d'établissement doit élaborer ces mesures d'assouplissement, selon la situation épidémique locale et l'avancement de la campagne vaccinale, en lien avec l'ARS. Les résidents, les familles et les professionnels de l'établissement doivent être aussi consultés pour assouplir les mesures dans les meilleures conditions.

Les actions d'assouplissement doivent néanmoins s'accompagner d'une vigilance renforcée et être en revanche remises en cause dès la présence d'un cas confirmé au sein de l'établissement. Compte tenu de la situation épidémique nationale, les mesures sanitaires doivent être maintenues : gestes barrières, isolement des cas contacts pendant 7 jours, isolement des cas confirmés pendant 10 jours, dépistage régulier des résidents et des professionnels.

Le point de situation est disponible via ce lien :

- Coronavirus : point de situation en Normandie - 16 mars | Agence régionale de santé Normandie ([sante.fr](https://www.normandie.ars.sante.fr))

Suivi des indicateurs épidémiologiques

Les indicateurs de suivi de l'épidémie de COVID-19 par région et département sont disponibles sur le site de Sante publique France

Plus d'indicateurs régionaux sont disponibles sur Géodes.

Pour vous faire tester en Normandie : <https://www.normandie.ars.sante.fr>



[/covid-19-lieux-de-depistage-sans-ordonnance](#)

Comment me protéger et protéger les autres ? <https://www.normandie.ars.sante.fr/covid-19-comment-me-proteger-et-prot...>

Quels sont les symptômes évocateurs du coronavirus ? Que faire en cas de symptômes ? <https://www.normandie.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-que-faire-en-ca...>

Que faire si je suis testé positif au coronavirus ? <https://www.normandie.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-que-faire-si-mo...>

Que faire si je suis identifié comme "cas contact" d'une personne testée positive ? <https://www.normandie.ars.sante.fr/covid-19-que-faire-si-je-suis-une-personne-contact-dun-cas-covid-19>